

LE JOURNAL DE PARIS

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

FRANK DES KESSELTIONS
Abonnements et annonces : Rue Neuve, 17, à Paris.
Paris, chez MM. HAYAT, LAVERGNE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

FRANK DES KESSELTIONS
Abonnements et annonces : Rue Neuve, 17, à Paris.
Paris, chez MM. HAYAT, LAVERGNE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

UN PAVÉ ALLEMAND
Si l'on avait réfléchi dans les régions ministérielles, rien ne serait plus propre à refroidir l'imagination débridée de M. Jules Ferry que l'article de la Gazette nationale de Berlin...

LA CHAMBRE ACTUELLE
Le grand Jules étant resté seul se mit à songer, et ayant invoqué l'esprit du gros Léon, décida de veiller plus que jamais à une large distribution de bureaux de tabacs à ses apôtres...

LES Soudanais, il suffit aux Français de deux ou trois coups hardis pour forcer un grand empire comme la Chine à signer la paix. La France s'établit en Tunisie presque sans coup férir.

tribunaux civils et ordres d'avocats, demandant sans retard un avis motivé. La modification projetée aurait l'avantage de faire coïncider les vacances judiciaires avec celles des établissements scolaires et avec l'époque des vacances thermales.

Colonisation allemande
Dans les hautes sphères financières d'ici, on s'occupe depuis quelque temps d'un projet de colonisation en Syrie, dont l'initiative aurait été prise par l'association coloniale.

SENAT
Présidence de M. Le ROTUR.
La séance est ouverte à 3 heures 5 minutes. M. le président donne lecture d'un décret du président de la République portant approbation du projet de loi déposé dans la séance du 12 juin et relatif à un monopole des allumettes.

On ne signe pas de meilleure grâce l'aveu de son ignominie. Il y a des femmes et des majorités qui savent rester libres. Il y en a qui se donnent. Il y en a qui se vendent. L'Assemblée élue en 1881 appartient à la troisième catégorie.

UN SCANDALE UNIVERSITAIRE
Le Figaro a reçu d'Alger la dépêche suivante : Ils vont bien les représentants de l'Université en Algérie.

Un des collaborateurs de Gaulois raconte en ces termes un entretien qu'il a eu avec M. le duc Decazes.

Un nouveau journal
On annonce, pour demain, l'apparition d'un journal du soir intitulé la France libre, sous la direction du capitaine Manjau, l'ancien officier d'ordonnance du général Turenne.

La peste en Asie
On écrit de Téhéran à la Gazette des Alliances du Nord : Après des renseignements sûrs, il règne, près de Bagdad, sur la rive droite du Tigre, une maladie épidémique qui dure très peu de temps et est mortelle.

BULLETIN ÉCONOMIQUE
LE MARCHÉ DES COTONS. — Le Moniteur officiel du commerce publie un rapport de M. Lasalle, gérant du vice-consulat de France à Manchester, sur le marché du coton à cette place.

La discussion de la loi militaire touchant à sa fin, on commence dans les couloirs des deux Chambres à s'entretenir de la révision. Quelques députés voudraient que, pour trancher la question de la révision totale et de la révision limitée, la Chambre insérât dans sa résolution une réserve en faveur des droits souverains du Congrès et que, cette réserve une fois faite pour les Congrès à venir, on déclarât qu'il n'y a lieu cette fois que d'une révision limitée.

REVUE DE LA PRESSE
L'article de la « Gazette ».
Nous avons parlé plus haut des encouragements que la Gazette nationale de Berlin adresse à M. Ferry pour qu'il se lance plus résolument encore dans la voie des expéditions lointaines.

NOUVELLES DU JOUR
Paris, 18 juin.
Modifications ministérielles
On affirme que l'adoption du projet de révision ministérielle par le Parlement serait le signal d'une modification du cabinet actuel.

COULISSÉS DU PARLEMENT
Paris, 17 juin.
Les sucres
Une importante réunion a été tenue aujourd'hui à la Chambre par les représentants des départements sucriers, des colonies et des délégués des fabricants de sucres.

Les crédits pour le Tonkin
M. Léonard-Dorian a aujourd'hui, à la commission du budget, son rapport sur la demande de crédit supplémentaire pour le Tonkin, déposée, il y a quelques semaines, par le gouvernement.

Les vacances judiciaires
On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

Les auteurs que la situation actuelle et les lamentables débats qui se poursuivent dans la Chambre arrachent chaque jour aux feuilles dont les sentiments républicains peuvent être le moins suspects, s'ajoutent aux autres. Nous lisons dans le National, sous la signature de M. Raoul Frary : « Nous le pouvons nous donner la mélancolie ou la satisfaction d'ouvrir les yeux, de prévoir l'avenir, de calculer la date où la République française ne sera plus qu'une puissance de second ordre. Plus d'un parmi vous, chers lecteurs, va s'écrier en souriant : « Quand ce temps viendra, nous ne serons plus là ! » Ce n'est pas sûr, si vous êtes jeunes. »

Les Français arborent en même temps leur drapeau au Tonkin et à Tunis, au Congo et à Madagascar. Partout ils sont favorisés par le succès. Tandis que les Anglais reculent devant

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

Le projet de loi évalue à 58 millions la dépense totale et, comme les Chambres ont déjà voté 20 millions pour le premier semestre, il reste 38 millions à voter.

Le projet de loi évalue à 58 millions la dépense totale et, comme les Chambres ont déjà voté 20 millions pour le premier semestre, il reste 38 millions à voter.

Le projet de loi évalue à 58 millions la dépense totale et, comme les Chambres ont déjà voté 20 millions pour le premier semestre, il reste 38 millions à voter.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.

On étudie, au ministère de la justice, un projet consistant à avancer de quinze jours les vacances judiciaires annuelles, qui dureraient du 15 août au 1er octobre.